Comité d'Orientation Stratégique

Synthèse des échanges et recommandations du 11 mai 2026

Participants

- Membres du Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Participants / Fonction	Contacts
Jean-Marc BOURNIGAL (*Président de séance)* Directeur général, Chambre d'agriculture France	jean-marc.bournigal@france.chambres-agriculture.fr
Hervé GILLE Sénateur de la Gironde, vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et membre du groupe d'études « Vigne et vin » du Sénat, membre du Comité de bassin Adour-Garonne et président de la commission spécialisée « planification écologique » du Conseil national de la transition écologique (CNTE)	h.gille@senat.fr
Michael HADDAD Directeur de l'innovation et des partenariats, ALSTOM Transport	michael.haddad@alstomgroup.com

Excusés : Gilles BŒUF, Dominique CARLAC'H, Philippe PELLATON, Rodolphe WARTEL.

- Représentants de la Région et experts du programme vitiREV :

Structures	Participants	Contacts
Région Nouvelle-Aquitaine	Lydia HÉRAUD	lydia.heraud@nouvelle-aquitaine.fr
Région Nouvelle-Aquitaine	Ambre NELET	Ambre.nelet@nouvelle-aquitaine.fr
Région Nouvelle-Aquitaine	Jean-Paul CHIRON	jean-paul.chiron@nouvelle-aquitaine.fr
Région Nouvelle-Aquitaine	Jean-Philippe REIBEL	jean-philippe.reibel@nouvelle-aquitaine.fr
DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Audrey LAURENT	audrey.laurent@agriculture.gouv.fr
IFV	Laure CAYLA	Laure.CAYLA@vignevin.com
CA 33	Laurent BERNOS	l.bernos@gironde.chambagri.fr
GIP ATGeRI	Pierre MACE	pierre.mace@gipatgeri.fr
GIP ATGeRI	Julia MORIN	julia.morin@gipatgeri.fr
GIP ATGeRI	Hélène FOUILLIARD	helene.fouilliard@gipatgeri.fr
ABGi / D&Consultants	Alexis GUILLARD	aguillard@detconsultants.com
ABGi / D&Consultants	Clémence MANCERON	cmanceron@detconsultants.com

Objet de la séance

Le COS s'est réuni le 11 mai 2026 pour examiner le bilan 2025 de vitiREV et accompagner le collectif dans la préparation de l'évaluation finale du programme et de son atterrissage à l'horizon 2027. L'équipe de coordination de vitiREV avait transmis au préalable le Bilan 2025 du programme (basé sur les rapports

financiers tet techniques transmis à date par les bénéficiaires) ainsi qu'une première maquette d'indicateurs de performance du programme vitiREV et d'évolution de la filière.

Message central du COS

Après huit années de mise en œuvre, vitiREV dispose d'un portefeuille d'expérimentations et d'initiatives large, structuré autour du matériel végétal, de la donnée et du modèle économique. Le COS considère toutefois que l'enjeu des deux dernières années n'est plus seulement de rendre compte de la diversité des actions engagées. Il s'agit désormais de démontrer ce qu'elles ont effectivement transformé, d'identifier les démarches qui peuvent être pérennisées et de faire émerger des solutions transférables au-delà des territoires expérimentateurs.

Le COS invite ainsi à passer d'une logique principalement centrée sur les réalisations et les indicateurs à une lecture stratégique des transformations : quels effets sur les exploitations et les territoires ? Quelle contribution à la résilience et à la compétitivité de la filière ? Quels effets d'entraînement ? Quelles solutions peuvent être diffusées ?

1. Bilan 2025 : une dynamique confirmée, mais un changement d'échelle à démontrer

Fin 2025, le programme compte 186 opérations, dont 103 encore en cours. Le niveau d'engagement est jugé satisfaisant. Les évolutions du portefeuille ont notamment permis de renforcer les démarches territoriales, la valorisation des résultats et certaines opérations structurantes. Le programme a également poursuivi son effort de valorisation, notamment avec l'AMI Valorisation et diffusion, qui a conduit à sélectionner huit opérations.

Le bilan fait apparaître plusieurs acquis structurants. vitiREV a contribué à fédérer des initiatives auparavant dispersées, à faire émerger de nouvelles coopérations et à installer des habitudes de travail collectif entre recherche, filière et territoires. Les Living Labs illustrent cette capacité à expérimenter de nouvelles formes d'action territoriale, tandis que des outils comme DEVOPP traduisent l'ambition de structurer et de partager la donnée.

Le COS relève cependant un enjeu majeur de passage à l'échelle. Les résultats des expérimentations ne se traduisent pas encore systématiquement par une transformation massive des pratiques. Les difficultés de diffusion, d'appropriation, de valorisation économique et d'accès aux données constituent donc des points d'attention prioritaires pour la fin du programme.

2. Les principaux enseignements du COS

2.1. Evaluer les transformations, et non seulement les réalisations

Pour le COS, l'évaluation à huit ans ne peut pas consister en une lecture brute des indicateurs. Les résultats doivent être replacés dans le contexte économique, climatique, géopolitique et sectoriel particulièrement mouvant depuis 2019. Cette contextualisation est indispensable pour distinguer ce qui relève de l'action de vitiREV de ce qui résulte des évolutions générales de la filière.

Le COS recommande également de comparer, lorsque cela est possible, les trajectoires des territoires engagés dans vitiREV à celles de territoires non bénéficiaires. L'objectif est de mieux identifier les effets propres du programme et ses éventuels effets d'entraînement.

2.2. Donner davantage de poids à la dimension économique et stratégique

Le COS considère que la seule lecture RSE ou environnementale ne suffit plus à rendre compte des enjeux actuels de la viticulture. L'évaluation doit davantage interroger la résilience productive, la souveraineté, la compétitivité et la robustesse économique des exploitations.

Les transitions doivent notamment être analysées au regard des marges, des coûts de production, des volumes, de la capacité à absorber les aléas et du retour sur investissement. Le COS invite également à intégrer les bénéfices différés des transformations, qui peuvent n'apparaître qu'à moyen ou long terme : sécurisation des productions, maîtrise des coûts ou meilleure adaptation aux aléas.

2.3. Privilégier quelques indicateurs robustes et interprétables

Le COS recommande de limiter le nombre d'indicateurs retenus pour l'évaluation et de privilégier ceux qui sont simples, lisibles, objectivables, comparables et pérennes. Les indicateurs doivent être accompagnés d'une explicitation de leurs limites et de leur sensibilité au contexte.

Parmi les pistes citées figurent notamment le nombre et la progression des exploitations engagées en agriculture biologique ou certifiées HVE, des indicateurs rapportés à l'hectare, le suivi du désherbage chimique ainsi que des indicateurs relatifs aux relations entre viticulture et société, tels que les signalements ou plaintes de riverains. À l'inverse, certains indicateurs plus difficiles à objectiver doivent être utilisés avec prudence.

Le COS souligne par ailleurs que les difficultés d'accès aux données, notamment environnementales, doivent être considérées comme un résultat méthodologique à part entière. Elles ne doivent ni être masquées ni conduire à abandonner l'effort d'objectivation.

2.4. Faire de la dynamique collective un résultat majeur de vitiREV

Au-delà des résultats techniques, le COS invite à mieux caractériser ce que le programme a produit en matière de coopération. La capacité de vitiREV à fédérer durablement des acteurs, à faire émerger de nouvelles collaborations et à générer des initiatives complémentaires constitue en elle-même un résultat important.

L'évaluation devra donc rechercher les effets d'entraînement : nouvelles collaborations, nouveaux projets, innovations, services ou méthodes qui ont été facilités ou accélérés par la dynamique du programme.

2.5. Passer de l'expérimentation à la diffusion

Le COS considère que la fin du programme doit être davantage consacrée à la diffusion et à la massification des résultats. La multiplication des supports de communication ne constitue pas, à elle seule, une stratégie de diffusion efficace.

Il recommande de privilégier des démonstrateurs territoriaux et des « success stories » permettant de rendre concrètement visibles les transformations : évolution des pratiques, organisation collective, innovation, effets économiques et conditions de transférabilité.

Cette logique doit également guider la valorisation du guide « vitiREV en solutions », qui pourrait être actualisé et complété, notamment sur la dimension du modèle économique et sur les méthodes ou démarches ayant démontré leur intérêt.

3. Synthèse des orientations et suites à donner

Enjeu	Orientations du COS	Suites à donner
Évaluation finale	Passer d'un bilan d'opérations à une analyse des transformations.	Construire une évaluation contextualisée, combinant indicateurs robustes, analyses qualitatives et comparaison des trajectoires.
Impact économique	Mettre la résilience, les marges, la compétitivité et le retour sur investissement au cœur de l'analyse.	Documenter les effets économiques directs et différés des transitions.
Données	Assumer les limites d'accès et privilégier des indicateurs simples et interprétables.	Sélectionner un socle resserré d'indicateurs et expliciter leurs limites méthodologiques.
Dynamique collective	Reconnaître la capacité de fédération et les effets d'entraînement comme un résultat du programme.	Identifier les collaborations, projets et innovations rendus possibles ou accélérés par vitiREV.
Diffusion	Passer de l'expérimentation à la massification.	Sélectionner des démonstrateurs, success stories et solutions transférables.
Après-2027	Transformer l'expérience acquise en ressources pour la suite.	Identifier les démarches pérennes, les méthodes transférables et les enseignements utiles aux futures politiques publiques.

4. Conclusion

Le COS porte un regard globalement positif sur la trajectoire de vitiREV : le programme a couvert les principales problématiques de transformation de la filière et a joué un rôle de catalyseur dans un contexte particulièrement instable. Sa capacité à maintenir une mobilisation collective dans la durée constitue un acquis important.

Le principal défi des deux dernières années est désormais celui de la démonstration et du passage à l'échelle. vitiREV doit être en mesure de montrer non seulement ce qui a été réalisé, mais ce qui a changé, ce qui fonctionne durablement, dans quelles conditions, et ce qui peut être reproduit ailleurs.

Le COS recommande ainsi de concentrer les efforts de la fin du programme sur quatre priorités : objectiver les transformations, mieux démontrer leur valeur économique et stratégique, valoriser la dynamique collective et accélérer la diffusion des solutions. L'enjeu final est de faire de l'expérience acquise par vitiREV une ressource utile pour la filière, les territoires et les politiques publiques au-delà de 2027.

Le prochain COS se tiendra durant l'évènement Voiles & Vignobles, entre le 7 et le 11 juillet 2027.
